

**Madame la Présidente,  
Monsieur le Directeur Général,**

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, au nom de la délégation marocaine, pour votre élection à la présidence du bureau du Conseil et de vous assurer du soutien de ma délégation dans l'accomplissement de votre mandat.

Ma délégation remercie, également, l'Ambassadeur William L. Swing pour son leadership continu en matière des questions migratoires et se réjouit du partenariat de longue date du Royaume avec l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Le Maroc s'associe à la Déclaration du Groupe Africain prononcée par son Excellence l'Ambassadeur Représentant Permanent du Ghana et souhaiterait vous faire part de ce qui suit à titre national.

La 108<sup>e</sup> session du Conseil de l'OIM se tient dans une conjoncture particulière caractérisée par la crise des migrants et des réfugiés dans le monde, ainsi que par la récurrence d'actes de violence meurtrière et le déplacement forcé des populations.

Le Royaume du Maroc est profondément préoccupé par les pertes en vies humaines, les souffrances, les abus et diverses formes d'exploitation, que subissent les migrants, et plus particulièrement les femmes et les enfants, au cours de leurs périodes.

Le Maroc appelle à tenir compte de la nature changeante et complexe du phénomène migratoire et la nécessité de s'adapter aux nouvelles dynamiques, notamment l'accroissement de la migration sud-sud.

Cette session se caractérise, également, par le processus d'élaboration du pacte mondial sur la migration, considéré comme une opportunité historique que nous devons tous saisir. L'objectif étant de mettre place une gouvernance globale de la migration, conformément aux intérêts des pays d'origine, de transit et de destination, tout en mettant les migrants au centre de leur préoccupation.

Le Royaume plaide pour une coopération multipartite au niveau national, régional et international, compte tenu du rôle clé joué par les acteurs locaux, la diaspora, la société civile, le secteur privé et le monde académique pour la gestion et le développement des connaissances dans le domaine des migrations.

Dans la même optique, le Maroc appelle à la nécessité de faire face aux causes profondes de la migration en apportant des réponses globales politiques et opérationnelles.

**Madame la Présidente,**

Le Maroc considère qu'une gouvernance globale de la migration devrait être guidée par les principes de solidarité, de responsabilité partagée, des droits de l'homme et de partenariat, et appelle la communauté internationale à réagir avec détermination et de gérer de façon collective et responsable les questions migratoires selon une approche holistique.

En reconnaissance du rôle du Royaume dans ce domaine et suite à sa réintégration au sein de la famille africaine, en 2017, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'est vu confier par les chefs d'Etat africains, la coordination du dossier de la migration à l'échelle du continent, compte tenu de l'œuvre du Royaume dans ce domaine en faveur des pays africains. Cette coordination a pour objectif principal de développer un "agenda africain" sur la thématique migratoire.

Pour concrétiser cette vision Royale, notre pays a organisé du 30 octobre au 1er novembre 2017, une retraite régionale sur la migration en suivant une approche participative et multipartite.

Cet événement a rassemblé des Ministres des Affaires étrangères africains, des universitaires et des représentants de la société civile africaine travaillant sur la thématique de la migration. Ont également participé à cette importante rencontre, des représentants des organisations internationales, dont notamment, l'OIM et Mme Louise Arbour représentante spéciale du Secrétaire Général de l'ONU pour la migration.

La co-présidence du GFMD avec l'Allemagne pour les années 2017 et 2018, a été aussi l'occasion pour notre pays de faire avancer ses idéaux et ses aspirations sur ces questions sur la scène internationale.

L'Accueil au Maroc en mois de décembre 2018 de la conférence d'adoption du Pacte Mondial sur la Migration constituera une occasion idoine pour faire de la question de la migration une priorité africaine axée sur "une politique volontariste" en faveur de la jeunesse africaine, "avenir" du continent.

L'action et l'engagement du Maroc au niveau international sur la question migratoire constitue le prolongement naturel et objectif des choix politiques opérés par le Maroc sur le plan national.

De ce fait, Sa Majesté le Roi avait lancé en 2013 une nouvelle politique migratoire au Royaume, qui s'est imposé au niveau régional et international. Cette politique se caractérise par ses dimensions "humanitaires et des droits de l'homme". Cette politique peut être appréciée à sa juste valeur à l'aune des développements et des mutations géopolitiques de la mobilité internationale. Cette importance est également à mesurer par rapport à un contexte international et régional marqué par la fermeture des frontières et l'expulsion collective et massive des migrants notamment subsahariens, ainsi que la montée des discours et des comportements discriminatoires voir raciaux à leur égard.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation aimerait souhaiter la bienvenue à la République du Cuba et aux Îles Cook à la grande famille de l'OIM, ainsi qu'à l'Etat du Koweït pour son statut d'observateur au sein de l'Organisation.

**Je vous remercie.**